

FORMATION+EXAMEN AIPR (ENCADRANT/CONCEPTEUR)



❖ OBJECTIFS

- Compléter ses connaissances de la réglementation DT-DICT
- Mesurer les risques d'endommagement et les conséquences qui pourraient en résulter pour la sécurité des personnes et des biens, pour la protection de l'environnement et pour la continuité de fonctionnement de ces ouvrages
- S'entraîner à répondre aux questions d'un QCM pour préparer et réussir le QCM de contrôle des compétences encadrées par l'état.

❖ PUBLIC

- Toute personne devant disposer d'une AIPR* dans le cadre de la réforme DT-DICT
*: AIPR obligatoire au 1er janvier 2018

❖ PRE – REQUIS

- Maîtriser la langue française.
En cas de difficultés, n'hésitez pas à nous contacter pour mettre en place une formation adaptée

✚ **Durée/Date/nombre de stagiaire** : 1 jour (7 heures) - dates à déterminer- 4 à 12 personnes

✚ **Délai d'accès** : Sous 1 mois (en moyenne)

✚ **Intervenant** : Formateur diplômé d'état avec 3 ans d'expérience minimum

❖ GESTION DU HANDICAP

Tout problème de santé qui pourrait impacter la formation (motricité réduite, difficulté psychologique, maladie...) devra nous être signalé en amont afin d'anticiper l'éventuelle difficulté que pourrait rencontrer le stagiaire sur un exercice.

❖ MOYENS

- ✚ Supports théoriques sur vidéoprojecteur
- ✚ Passage des tests sur tablette via la plateforme connectée
- ✚ Remise d'un support

❖ SUIVI, EVALUATION, SANCTION ET VALIDITÉ :

- ✚ Feuille de présence-Feuille de satisfaction
- ✚ Attestation de compétence et certificat de réalisation

❖ PROGRAMME

✚ **THEORIE :**

- ✓ Le contexte des travaux sur voirie
- ✓ L'identification des acteurs et de leur rôle
- ✓ Missions du Responsable de projet avant chantier. Prise en compte des récépissés DT et des IC. Marquage-piquetage. Cartographie
- ✓ Missions de l'exécutant avant chantier, Interprétation des DICT, Compétence des personnels Missions de l'exécutant pendant le chantier, Prise en compte des éléments du dossier, Interprétation du marquage-piquetage Lecture des affleurants information de ses personnels, Cas d'arrêt de chantier et procédure à tenir, Cas de dommage et procédure à tenir, Comportement face à un accident, Cas particulier des travaux urgents
- ✓ Passage du QCM AIPR Encadrant/Concepteur
- ✓ Examen par QCM pour l'obtention du certificat de compétences

✚ **EVALUATION DES COMPETENCES**

- ✓ L'examen se déroule à l'aide d'une tablette, le participant dispose de 60 mn pour répondre aux questions :
- ✓ QCM de 40 questions – examen réalisé sur la plateforme du Ministère, de l'Energie et de la Mer (MEEM).
- ✓ Les scores applicables sont les suivants :
 - Réponse bonne : + 2 points
 - Réponse « Je ne sais pas » : 0 point
 - Réponse mauvaise : - 1 point pour une question non prioritaire, ou – 5 points pour une question prioritaire.
- ✓ 10 % des questions sont dites « prioritaires », elles ne sont pas signalées le jour de l'examen.
- ✓ Critère de réussite à l'examen : 48 points sur 60 | Validité de l'AIPR : 5 ans
- ✓ Selon résultat délivrance d'une attestation de réussite permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR : Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- ✓ SC formation est reconnu centre d'examen par QCM dans le cadre de la délivrance d'attestation d'intervention à proximité des réseaux AIPR

❖ **TARIF ET CONTACT :**

✚ Tarif inter : 150 euros HT.

✚ Tarif intra : Nous contacter sur info@sc-groupe.fr ou 06.71.72.44.99 pour obtenir un devis

Taux de Réussite 2023 : 100%

MAJ 15/04/2024